

Date de Convocation : 2 juin 2015

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13. AUGIER Céline, AVARGUES Marcel, BREMOND-DICK Caroline, CHIBOUT Nadia, DARGER Y Viviane, DUMESTE Mireille, MATHIEU Camille, MEIGNAN Mathias, PEYRON Jean-Pierre, POUTRAIN Michaël, RAVAUTE Daniel, ROUX Frédéric, UHRING Fabien.

Excusés représentés : FAURE Jeannine a donné pouvoir à PEYRON Jean-Pierre.

Excusés : TIRARD Jean-Pierre

Effectif valable : 13 + 1 procuration /15.

Président de séance : PEYRON Jean-Pierre, Maire.

Secrétaire de séance : UHRING Fabien.

---

### Séance du Conseil Municipal

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 7 avril 2015

### DELIBERATIONS

#### 1. Vote des subventions aux associations viennoises et extérieures

M. le Maire expose au Conseil qu'une enveloppe globale a été validée lors du vote du budget primitif 2015 pour permettre l'octroi de subventions et participations. Il s'agit aujourd'hui de définir les montants alloués aux associations dans la limite de cette enveloppe.

Le Maire rappelle le contexte de baisse des dotations de l'Etat et des recettes des collectivités. La commune ne pouvant maintenir son effort de financement, un arbitrage a du être opéré, certaines associations ont été rencontrées.

Le Maire propose d'octroyer les montants suivants, en précisant que la baisse des subventions concernera avant tout les associations extérieures à la commune.

#### Associations viennoises

|                     |         |
|---------------------|---------|
| le Comité des fêtes | 8 000 € |
| APE                 | 1 295 € |
| les Amis de Viens   | 250 €   |
| Viens en Provence   | 1 000 € |
| ADMR                | 1 400 € |
| OCCE                | 1 295 € |

#### Associations non viennoises

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Idée dans l'air | 200 € |
| La Strada       | 500 € |

Approbation à l'unanimité.

**DECISIONS MUNICIPALES,  
INFORMATIONS AU CONSEIL ET QUESTIONS DIVERSES**

- M. le Maire donne lecture du courrier du Directeur de cabinet du Président de la République en réponse à la motion de la commune contre le projet de traité transatlantique.
- Mme Nadia Chibout expose les modifications apportées au règlement intérieur du Centre de loisirs suite à la réforme des rythmes scolaires.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h40.  
Date d'affichage du présent compte rendu : le 12 juin 2015.

Le Maire,  
Jean-Pierre Peyron.

